PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DES MASKOUTAINS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MAI 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase tenue le mardi 24 mai 2022, à 19 h 00, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents : madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Yves Monast et Guy Leroux, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Robert, maire.

Assiste également, madame Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière.

**CONSTAT DE CONFORMITÉ**

Conformément aux articles 152 et 153 du *Code municipal du Québec,* la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l’avis tel que requis par la loi.

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucune question.

Rés. 2022-05-113 **APPROBATION DU DEVIS POUR TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE SAINT-JOSEPH SUR +- 375 M**

CONSIDÉRANT l’état de la chaussée de la rue Saint-Joseph entre la rue Principale et la rue Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT QUE ce tronçon est de route locale niveau 1 selon l’inventaire du réseau routier du ministère des Transports et que plusieurs véhicules lourds y circulent;

CONSIDÉRANT le devis préparé par Charles Damian, ingénieur et gestionnaire à l’ingénierie de la MRC des Maskoutains pour l’exécution des travaux, sous le numéro IE22-54017-248;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l’unanimité

De procéder au dépôt du devis sur le système électronique d’appel d’offres (SEAO) et dans un journal régional;

ADOPTÉE

Rés. 2022-05-114 **contrat pour TRAVAUX DE PEINTURE EXTÉRIEURE - MAIRIE**

CONSIDÉRANT la demande de prix auprès de trois (3) entrepreneurs pour des travaux de peinture extérieure de la mairie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Guy Leroux, et résolu à l’unanimité de procéder à l’octroi du contrat pour des travaux de peinture extérieure de la mairie, auprès de l’entreprise «Peinture Inotech» selon la soumission 2022-139, datée du 18 mai 2022, au montant 10 950,00$ plus taxes applicables et d’en autoriser le paiement après la fin des travaux.

QUE la somme nécessaire afin d’en effectuer le paiement soit prise au poste budgétaire 02-130-00-522 à même le budget courant.

ADOPTÉE

Rés. 2022-05-115 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier

et résolu à l’unanimité que la séance soit levée à 20 h.

ADOPTÉE





|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| M. Alain Robert |  | Mme Johanne Beauregard |
| Maire |  | Directrice générale et greffière-trésorière |

*Je, Alain Robert, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.*



\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Alain Robert, maire